



Le comité technique ministériel (CTM), cela sera sans la CFDT-CULTURE !

La CFDT-CULTURE qui porte un syndicalisme responsable, a toujours basé son action sur le dialogue, qu'on le nomme social ou pas. Or aujourd'hui avec ce Cabinet, ce terme est vidé de son sens. À votre décharge, vous êtes dans la droite ligne des vos prédécesseurs...

Aujourd'hui force -à nouveau- est de constater que **les conditions d'exercice de notre mandat ne sont plus – pas – réunies**. Cette instance, où devraient prévaloir les échanges, se trouve être devenue une chambre d'enregistrement, où **seules règnent les apparences de dialogue à travers un rituel bien établi dans ce ministère**.

Peu importe que nous travaillions sur des documents remis le plus souvent hors délais, rien ne change les positions de l'administration, au mieux cela les retardera. Non pas que nous attendions que vous preniez en compte nos remarques et avis *in extenso*, mais qu'au moins **vous sortiez d'une position dogmatique définie et surtout figée bien en amont de nos discussions**.

Nous ne pouvons pas continuer de cautionner par notre présence et nos votes, même contre, les dérives de fonctionnement et l'absence de débats de fond sur l'évolution de notre ministère.

Le comité technique ministériel ne réfléchit plus, ni aux politiques culturelles et à leurs évolutions, ni aux transformations de l'organisation du travail et encore moins aux structures, ni même sur l'évolution des métiers. **Vous réduisez l'instance à produire du réglementaire et du normatif**.

Cette dérive, par effet de cascade, se ressent bien évidemment dans le fonctionnement de cette instance. Qu'examine-t-on hormis des décrets statutaires, des documents validant les **réductions d'emplois, la dégradation sociale du ministère et la dégradation de nos missions ?** Vous nous faites subir les changements au lieu de les anticiper.

Quand pourrons-nous enfin discuter sur le fond des orientations politiques de la culture ?

Aujourd'hui vont débiter à l'assemblée nationale les débats sur la loi LCAP. Débats qui, nous l'espérons, auront plus de contenu que ceux extrêmement réduits et réducteurs qui ont eu lieu dans cette instance il y a quelques mois, quand tout était bouclé et uniquement à cause de l'insistance des organisations syndicales ?

Ce matin, vous nous convoquez pour voter sur la délégation de compétences en Bretagne. Peu importe ce que nous voterons et surtout ce que nous dirons, nous sommes là uniquement pour répondre à un point réglementaire. Pas pour faire entendre les agents que nous représentons.

Le dialogue, tel que nous le concevons doit permettre d'anticiper, que ce soit des réorganisations ou des déménagements. L'anticipation devrait également permettre d'**éviter les drames sociaux à répétition** que nous vivons depuis la période RGPP, vidant progressivement notre ministère de ses agents et de ses spécificités.

La force de ce ministère était -est encore espérons-nous - son expertise. Si nous souhaitons préserver ce ministère il est impératif de préserver ses missions et donc de pouvoir échanger - réellement- sur ce sujet. Nous ne travaillerons pas avec vous à **transformer ce ministère en un ministère de gestion** vidé de son sens.

Nous attendons un autre type de dialogue, un dialogue constructif, plus conforme aux attentes des agents, qui ne souhaitent pas seulement être écoutés mais entendus.

Nous ne participerons plus à cette instance tant que la mascarade à laquelle vous souhaitez nous faire participer ne cessera pas.